

# **Historique des inscriptions sur les timbres-poste de France**

Chaque timbre-poste comporte un certain nombre d'inscriptions (en dehors de l'illustration) :

- La valeur faciale ;
- Le nom du pays, reflet des évolutions politiques ;
- L'indication de l'organisme émetteur ;
- Les noms du graveur, du dessinateur ;
- L'année ;
- La marque de l'imprimeur...

Cet article fait le point sur ces inscriptions, par ordre chronologique d'apparition, puis conclut par une synthèse sur les indications de prix et de pays.

**1849**



Le premier timbre français est émis le 1er janvier 1849. La série "Cérès" dont il fait partie comporte 3 inscriptions :

- Le pays, abrégé en "REPUB FRANC" pour "République Française" ;
- L'organisme émetteur : "POSTES" ;
- La valeur faciale, un nombre suivi de "C" pour "Centime(s)" ou de "F" pour "Franc".

**1852**



Le prince Louis-Napoléon est élu président de la république et son portrait remplace l'effigie de Cérès.

- Le "B" sous le cou est l'indicatif du dessinateur et graveur, Jacques-Jean Barre.

**1854**



Napoléon III se proclame empereur.

- Le nom du pays est changé en "EMPIRE FRANC" pour "Empire Français".

**1870**

La république est proclamée.

- La Cérès de 1849 est reprise, la mention "REPUB FRANC" apparaît donc à nouveau.

**1876**



Le type Sage remplace la Cérès, à l'occasion du changement d'imprimeur (Hulot, imprimeur privé, est remercié pour tarifs trop élevés et l'imprimerie de la Banque de France prend le relais).

- La mention "POSTES" perd son S final, elle est remplacée par "POSTE" ;
- Le nom du dessinateur (à gauche) "JA SAGE INV.", "INV" est une abréviation latine qui signifie "Inventa" et donc que Sage est l'auteur original ; le nom du graveur "E. MOUCHON D&C.", signifie que Mouchon a "Dessiné et Gravé", donc qu'il s'est chargé à la fois de l'adaptation du dessin et de la mise en page, et de la gravure. Cette disposition (dessinateur à gauche et graveur à droite) peut être considérée comme la norme, si le dessinateur et le graveur sont une même personne la mention est à droite.

**1900**



Une imprimerie consacrée aux timbres est mise en place, c'est l'atelier du timbre à Paris. L'effigie change suivant la catégorie de valeur faciale (Blanc : 1 à 5c, Mouchon 10 à 25c, Merson 40c et supérieur).

- Sur type Blanc, il y a une erreur de dessin de l'inscription "République Française", le premier R est inversé, mais c'est peu visible ;

- La mention "POSTES" (au pluriel) est rétablie ;
- Les valeurs faciales ont un "c" final (type Blanc), pas de lettre pour la monnaie (il s'agit alors de centimes), et "fr" pour "franc".

1914



Le premier timbre français à surtaxe est émis :

- La mention "+ valeur" indique que ce timbre est vendu "valeur" plus cher que son pouvoir d'affranchissement. Pour les 2 premiers timbres à surtaxe, le + était surtout le logo de la Croix Rouge, à laquelle était versée cette surtaxe.

1917



Sur la série orphelin, on utilise "f" (en minuscule) comme symbole du "franc".

1924



A l'occasion des VIIIèmes Jeux Olympiques, on émet une série en typographie

- Le pays indiqué est "FRANCE" et il y a également le sigle RF ; Les timbres commémoratifs suivant porteront aussi ce pléonasme ;
- On voit pour la première fois l'abréviation "Del" suivant le nom du dessinateur : "delineavit"; "il dessina" en latin.
- Exceptionnellement, il n'y a pas d'indication de la monnaie pour un timbre en anciens francs.

1930



Pour la première fois, seule la mention "RF" apparaît sur le timbre du centenaire de l'Algérie française. Il n'y a pas le mot "POSTES", sans doute car une série à ce type est utilisée en Algérie (le mot "CENTENAIRE" sur le timbre français remplace la mention "POSTES" du timbre algérien).

Il n'y a pas vraiment de norme à cette époque, on retrouve par la suite surtout "RF", mais aussi souvent "République Française".

**1941**



Le Maréchal Pétain dirige la France.

- La mention "POSTES FRANÇAISES" fait disparaître république.

**1943**



On trouve sur la bande de 5 timbres "Travail Famille Patrie" la mention "ETAT FRANÇAIS", et sur cette bande uniquement.

**1943**



La mention "FRANCE" plus acceptable politiquement (elle n'indique pas le régime) réapparaît.



La France est libérée, la mention "RF" surcharge localement, puis nationalement, les timbres de l'état français.

Le premier timbre à comporter à nouveau "RF" est le 25F Château de Chenonceaux, émis pour affranchir les télégrammes des alliés (et de ce fait parfois annulé par une oblitération américaine) parfois en dehors de la France !



C'est aussi la période des émissions imprimées hors de France métropolitaine :

- Le Coq d'Alger ("RF" et croix de Lorraine) et la Marianne de Fernez ("République Française") : imprimés en lithographie en algérie.
- Série Arc de Triomphe, imprimé en offset aux USA, comporte le mot "FRANCE" et le devise de la république "LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ". La monnaie n'est pas abrégée, on retrouve "CENTIME" et "FRANC(S)". Le 1 FRANCS 50 comporte une erreur, le pluriel est incorrect car il s'applique à partir de 2 et non pas après 1 (ce sera corrigé sur la seconde émission bicolore).
- La série Marianne de Dulac (taille-douce à plat) est émise en 1945 ; elle porte la mention "RF" et la croix de Lorraine. À noter que Edmond Dulac n'est pas le graveur, ce dernier (Vincent Phillips en a réalisé la plus grande partie) n'a pas apposé sa signature selon la pratique anglaise.

Les mentions d'avant-guerre reprennent : le plus souvent "République Française" (presque exclusivement dès la fin des années 1950), "RF" et parfois "France".



Introduction du nouveau franc, égal à 100 anciens francs.

- Les valeurs faciales en nouveaux francs sont toujours en franc (jamais en centimes), avec une virgule (parfois simulée par des astuces typographiques : le 0 du franc est plus petit que les deux

chiffres des centimes) : pour signifier 10 centimes, on utilise 0,10 ; pour 1 franc, on utilise 1,00. Il n'y a pas de mention de la monnaie.



3 timbres vont contrevenir à cette règle et mentionner la monnaie : en 1987, le timbre "Congrès international des transports à câbles" comporte un F discret ; et en 1990 et 1997, les 10 francs Marianne de Briat et Marianne de Luquet sont libellé "10F" pour des raisons de mise en page (le "10,00" ne rentrait pas dans le dessin, prévu par 3 chiffres et une virgule au maximum).

1963



Une mesure très utile pour classer sa collection :

- L'année d'émission est indiquée (sauf sur les timbres d'usage courant).

1975



Suivant une recommandation de l'UPU (Union Postale Universelle), le régime politique ne doit pas être indiqué.

- Le nom du pays devient "FRANCE".

1981



François Mitterrand rétablit la mention du régime politique :

- Le pays est de nouveau indiqué par "RÉPUBLIQUE FRANÇAISE".



Une curiosité sur la tryptique Philexfrance 1982 :

- La vignette du milieu n'a pas d'indication du pays, juste la mention Paris. Le timbre n'a pas été conçu pour être seul, mais rien ne l'interdit.

**1986**



Pour mieux gérer les changements de tarif :

- Premier timbre à valeur faciale alphabétique. Préparé à l'avance, le timbre "A" vert est émis lors du changement de tarif du 1er août 1986 et prend définitivement une valeur faciale de 1,90. Son homologue rouge ne sera pas émis car le tarif du courrier urgent reste à 2,20.

**1989**



Les PTT sont séparées en 2 entités : France Télécom et La Poste.

- Le mot "POSTES" disparaît au profit de "LA POSTE". La bande Liberté-Égalité-Fraternité imprimée bien avant conserve la mention POSTES.

**1992**



L'Imprimerie des Timbres-poste et Valeurs Fiduciaires à Périgueux commence à apposer sa marque :

- Indication "ITVF".

**1993**



Si le concept des timbres alphabétiques est intéressant, il conserve des inconvénients : il faut changer de lettre à chaque tarif, il a par exemple fallu mettre au pilon la production du "A" rouge car les tarifs de la lettre simple et de la lettre économique n'avait pas évolué en même temps)

- Émission du "Nouveau Timbre", le "TVP" (pour timbre à validité permanente). Sans valeur faciale indiquée, il est valable pour l'affranchissement d'une lettre simple quel que soit le changement de tarif. Le premier TVP Briat a connu 3 tarifs dans sa période de vente, et selon sa date d'utilisation il était utilisé pour 2,50, 2,80 ou 3,00. Et il peut toujours affranchir la lettre simple actuelle.

**1999**



La période de double affichage franc/euro des prix commence.

- La faciale est maintenant suivi de F, le prix en euro est suivi du symbole €.
- L'indicatif du pays est maintenant RF. Cette mention facilite la mise en page, mais doit sembler obscure à l'étranger !



Une curiosité sur le timbre de la Fête du Timbre 2000 avec surtaxe, la faciale en euro inclut incorrectement le montant de la surtaxe... Ce timbre est donc valable pour un affranchissement de 0,55 euro !

**2002**



Introduction définitive de l'euro.

- Affichage des prix en euro seulement.

**2005**



Rétablissement de la mention "FRANCE" au lieu de "RF".

## Synthèse

Les bornes indiquées sont inclusives (par exemple 1960 à 1999 veut dire que 1960 et 1999 sont incluses dans cette borne).

## Indication du prix

Montant en francs ou centimes, parfois sans indication de monnaie	avant 1959
Montant avec virgule sans indication de monnaie	1960 à 1999
Double montant avec virgule en franc et euro	1999 à 2001
Montant avec virgule en euro	à partir de 2002

### Indication du pays

REPUB FRANC	1849/1854 1870/1876
EMPIRE FRANC	1854 à 1870
POSTES FRANÇAISES	1941 à 1943
ETAT FRANÇAIS	1944
FRANCE	parfois en 1930/41 et 1944/1947 1944 1975 à 1981 à partir de 2005
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	souvent de 1900 à 1941 1944 à 1948 quasi exclusivement de 1948 à 1975 de 1981 à 1999
RF	Souvent de 1930 à 1941 de 1944 à 1947 de 1999 à 2004.